



Centre de Bernes sur Oise
Chemin de Crouy
95 340 BERNES SUR OISE

FICHE FORMATION : TRACEUR

Le traceur participe à l'implantation générale des chantiers sur la base des plans, du dossier technique et des bornes positionnées par le géomètre. Pour ce faire, il trace les repères utiles à la réalisation des ouvrages en respectant les règles de sécurité.

Les métiers accessibles après la formation :

- ✓ Traceur ;
- ✓ Métreur vérificateur ;
- ✓ Chef d'équipe traceur ;
- ✓ Métreur.

Prérequis :

Les candidats doivent valider les prérequis suivants :

- ✓ **Connaissances en mathématiques** (du niveau de la classe de 1^{ère} ou équivalent), validées par le biais d'un test de positionnement préalable à l'entrée en formation.

Des bases en informatique sont souhaitées mais ne constituent pas un prérequis obligatoire.

Contenu de la formation :

L'action de formation proposée est composée d'**une période d'intégration**, de **4 modules de formations techniques** (dont une se déroulant en entreprise) et d'un **pack de formations règlementaires et de sécurité**.

Il s'agit d'une formation d'une **durée totale de 427h** (dont 322h au centre AFPA, en présentiel, et 105h en entreprise) sanctionnée en fin de parcours par des certificats de compétences professionnelles (CCP) délivrés par un jury professionnel.

Formation : Traceur

Public visé par la formation

Le traceur participe à la réalisation des chantiers en béton armé aussi bien sur des chantiers de construction de bâtiments que sur des chantiers de génie civil ou de construction d'ouvrages d'art.

A partir de plans et du dossier technique et éventuellement des bornes positionnées par le Géomètre de la Maîtrise d'Ouvrage, procéder à l'implantation générale du chantier. Calculer les coordonnées, implanter les ouvrages du gros œuvre et tracer les repères utiles à la réalisation des ouvrages (points, alignements, niveaux, tracés) en respectant les règles de sécurité.

Le traceur devra utiliser le niveau de chantier, le théodolite et le matériel de traçage pour matérialiser les ouvrages. Il peut être amené à implanter les mannequins sur les banches et il doit donc collaborer avec les coffreurs. Ses activités se déroulent en extérieur et nécessitent des déplacements de moyenne ou longue durée en fonction de l'éloignement des sites.

Les horaires sont modulables et variables selon les contraintes liées à la planification des chantiers, aux délais d'exécution, au travail posté.

Le traceur respecte strictement les règles et consignes relatives à la sécurité individuelle et collective, et au respect de l'environnement (maîtrise de nuisances sonores ou liées à la poussière, tri des déchets de chantier, recyclage des matériaux, rationalisation de la consommation d'eau...).

Certaines implantations de parties d'ouvrages amènent à traiter avec les personnes du voisinage du chantier (propriétaires ou locataires riverains), et d'autres intervenants (géomètres, mairies, subdivisions de l'Équipement...).

Les métiers accessibles après la formation

- ✓ Traceur
- ✓ Métreur vérificateur
- ✓ Chef d'équipe traceur
- ✓ Métreur

Prérequis

Une première expérience dans les métiers du bâtiment est recommandée. Un test de positionnement est réalisé afin de vérifier que les prérequis suivants sont valides. Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances en mathématiques du niveau de la classe de 1^{ère} ou équivalent sont nécessaires. Des bases en informatique sont souhaitées.

Les deux profils suivants sont les références en matière de prérequis :

- ✓ Niveau scolaire équivalent à la classe de première ;
- ✓ Titulaire d'un CAP/BEP/Titre Professionnel dans le BTP et une expérience professionnelle de 2 ans minimum.

Contenus de la formation

L'action de formation proposée est composée d'une période d'intégration, de 4 modules de formations techniques ainsi que d'un pack de formations réglementaires et de sécurité :

La période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Le module 1. La représentation graphique et acquérir les bases du dessin manuel et de la lecture de plan. Extraire des plans topographiques, d'architecte et d'exécution les informations nécessaires aux implantations.

Le module 2. Réaliser des études d'infrastructures et des implantations. Maîtriser les calculs professionnels : bases de la trigonométrie, géométrie, nivellement et algèbre. Maîtriser les bases de la topographie et utiliser les appareils de mesures et relevés : laser, théodolite, niveau de chantier et équerre optique.

Le module 3. Période en entreprise.

Le module 4. Préparation et session d'examen.

Les formations réglementaires ou de sécurité :

- Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ;
- Formation AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux) ;
- Formation gestes et postures ;
- Module sanitaire lié aux règles d'hygiènes du Covid-19 ;
- Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

Afin de lier les compétences formatives acquises aux réalités du métier, il est associé à ces modules de formation une Période en Entreprise. Cette dernière est réalisée auprès de nos entreprises partenaires.

Pour assurer l'obtention des CCP, en fin de parcours, une période de préparation à l'examen face au jury est prévue dans le référentiel du programme.

Carte Référentiel de la formation « Traceur »

Ligne produit : Intitulé scénario de formation : Durée du scénario de formation : PE Total	Qualifiant Formation de traceur 322 105 427	
		Durée Totale
		21
Période d'intégration au métier de traceur		
	Séquence d'intégration au métier de traceur	21
	Intégrer son groupe et sa formation	5
	S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel	4
	Repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable	4
	Préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé	4
	S'inscrire dans une perspective d'emploi	4
Pack sécurité & santé au travail		35
	Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)	14
	Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)	14
	Formation AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)	7
	Formation AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)	7
	Formation gestes et postures	14
	Formation AIPR Opérateur (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)	7
	Mesure sanitaire lié au Covid-19	7
La représentation graphique		70
	Acquérir les bases du dessin manuel et de la lecture de plan	42
	Appliquer la norme de dessin : traits, cotation, textes, formats..	7
	Savoir lire un projet à travers les différentes vues : plans, coupes, façades	14
	Réaliser un croquis à main levée	7
	Connaissance des différents types de plans (situation, masse).	7
	Interpréter les différentes vues d'un projet	7
	Transfert étude de cas	28
	Les phases du projet (Acteurs de la construction)	7
	Analyse d'un dossier à modéliser	7
	Modéliser le bâtiment	7
	Modéliser l'environnement	7
Réaliser des études d'infrastructures et des implantations		175
	Effectuer les métrés des études d'infrastructures	70
	Connaissance des formules courantes de calcul des surfaces et de calcul des volumes	7
	Effectuer les métrés des études d'infrastructures	14
	Notions des métiers du TP et vocabulaire technique	7
	Réaliser des calculs de linéaires et de surfaces, en utilisant une calculatrice	7
	Réaliser des calculs de volumes en utilisant une calculatrice	7
	Déterminer des linéaires et des surfaces en utilisant un logiciel de DAO	7
	Déterminer des volumes en utilisant un logiciel de DAO	7
	Autocontrôler des métrés par estimation de l'ordre de grandeur	7

	Evaluation de la séquence : Effectuer les métrés des études d'infrastructures	7
Maitriser les bases de la topographie		70
	Connaissances de base des instruments de topographie (jalon, chaîne, équerre, tachéo, niveau)-2017	7
	Connaissance des systèmes de nivellement et du canevas altimétrique-2017	7
	Connaissance des principes de base du GPS-2017	7
	Déterminer la mesure d'une longueur par jalonnement et chaînage-2017	7
	Mettre en station un appareil topographique	7
	Réaliser une interpolation et une extrapolation altimétrique	7
	Réaliser le croquis général et des croquis de détails	7
	Connaissance des règles "AIPR" Encadrant	14
	Extraire des plans topographiques, d'architecte et d'exécution les informations nécessaires aux implantations.	7
Implanter et tracer les ouvrages du chantier		35
	Implanter et tracer les ouvrages du chantier	14
	Implanter les ouvrages du gros œuvre et tracer les repères utiles	14
	Implanter et positionner les mannequins sur des ouvrages banchés	7
Période Entreprise 1 - du métier de traceur		105
Période Entreprise 1 - du métier de traceur		105
	PE 1 - du métier de traceur	105
Période de certification du métier de traceur		21
Période de certification du métier de traceur		21
	Préparation et bilans en vue de la certification	7
	Epreuve de synthèse certification	14

Moyens et méthodes pédagogiques

Le parcours de formation se décline en séquences, modules.

A l'issue de chaque séquence, le bénéficiaire dispose d'une évaluation formative qui lui permet, en toute autonomie d'évaluer son niveau d'acquisition des compétences abordées.

Ces évaluations sont de différentes natures telles que QCM avec autocorrection, entretien sous la guidance du formateur référent, correction collective.

Durant les modules, le bénéficiaire subit des Evaluations en Cours de Formation qui s'inscrivent dans le processus de la préparation à la session d'examen.

Les moyens pédagogiques comportent :

- ✓ Kit Pédagogique ;
- ✓ Documents écrits ;
- ✓ Diaporama ;
- ✓ Supports "clé en main" ;
- ✓ Supports audio et visuels ;
- ✓ Outils multimédias.

Le stagiaire peut instruire, compléter et suivre son parcours sur notre plateforme de E-learning METIS: un compte personnel lui est ouvert et lui donne accès à des milliers de documents vidéos et de cours en accès libre.

Les mises en situations techniques et pratiques sont constantes sur un plateau spécifique et dédié aux apprentissages des métiers du second œuvre en bâtiment

Evaluation de la formation / Sanction de la formation

Selon le format de la formation attendue au CCTP il n'existe pas de certifications partielles ou totales au titre d'un Titre Professionnel. La sanction de la formation sera réalisée sur la base d'une attestation et d'un portefeuille de compétences acquises.

Les modalités de reconnaissances se réaliseront sous l'égide d'un jury professionnel et d'un examen de fin de stage.

Conformément aux attentes du CCTP un pack de formations complémentaires a été associé au cursus de la formation métier. Ce pack permet l'acquisition des certifications suivantes :

- ✓ Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ;
- ✓ Formation gestes et postures ;
- ✓ Module sanitaire lié aux règles d'hygiènes du Covid-19 ;
- ✓ Formation AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

Durée de la formation et modalités d'organisation

La formation de traceur en bâtiment a une durée de 322hs en centre (dont 21hs de préparation à la reconnaissance des acquis devant un jury professionnel) et de 105hs de période en entreprise soit un total de 427hs.

Elle se déroulera sur le centre Afpa de BERNES Sur Oise (95) : Les Sablons Route de Crouy 95240 Bernes sur Oise.

La formation est réalisée entièrement en présentielle et prend en compte les modalités spécifiques à la pandémie COVID 19 dans le cadre d'un protocole sanitaire strict.

L'effectif prévu est de 12 à 15 stagiaires. Le seuil minimum pour démarrer l'action est de 12 stagiaires.

Le planning

Le planning proposé tient compte de la disponibilité de nos plateaux techniques à date de rédaction de la proposition technique.

Elle est définitivement «réservée» à date de décision favorable de l'acheteur à cette proposition technique.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme Opérationnel Régional « 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions ! » »

Les journées de formation (hors période en entreprise (1)) ont une durée de 7H45 et les demi-journées ont une durée de 4H00. La semaine de formation se réalise sur une durée de 35H00. La semaine type de formation sur un centre Afpas est la suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	4 HS				
Après midi	3. 45 HS	3. 45 HS	3. 45 HS	3. 45 HS	Fermé